



## CONCOURS DE POESIE

ET/OU

## CONCOURS DE TEXTES COURTS

**Du 15 février au 16 avril 2017**

### **Règlement :**

- 1 - Par ce concours, la bibliothèque *Les mille et une pages* de Mésanger participe à l'initiative nationale du Printemps des poètes dont le thème 2017 est *AFRIQUE(S)*. La participation est gratuite et ouverte à tous.
- 2 - Les textes présentés doivent être inédits. Les poèmes peuvent être écrits en vers libres, classiques ou en prose. Les textes n'excéderont pas 25 lignes.
- 3 - Les participants sont répartis en **2 catégories d'âge** :
  - Jusqu'à 14 ans
  - A partir de 15 ans et adultes
- 4 - Le thème du concours est « **Les couleurs du monde** ».
- 5 - Pour être validé, chaque poème ou texte devra commencer par les mots suivants :
  - Catégorie - 14 ans : « **J'ai rêvé d'un monde...** »
  - Catégorie 15 ans et plus : « **Au bout du quai, assise sur un banc, elle...** »
- 6 - Le texte sera remis **sous enveloppe** sur laquelle figureront nom, prénom, date de naissance et adresse du participant ou **adressé par courriel**.
- 7 - Les enveloppes seront déposées dans « la boîte à poèmes » à la bibliothèque ou envoyées par courrier. Date limite de dépôt ou d'envoi **le dimanche 16 avril 2016 au plus tard**.
- 8 - Le candidat s'engage à ne pas exiger de droits d'auteur en cas de publication de son texte, la bibliothèque pouvant l'exploiter à sa convenance. Les textes ne seront pas retournés à leur auteur.
- 9 - Un jury, composé de professionnels du livre choisira le poème qui lui semble être le meilleur pour chacune des catégories d'âge. L'annonce des gagnants et la remise des prix du concours auront lieu à la bibliothèque « Les mille et une pages », le  

**Samedi 13 mai 2017 à 11 heures**
- 10 - Le jury est souverain. La participation au concours entraîne l'adhésion au règlement.

Renseignements :

**Bibliothèque Les Mille et une pages**

Rue des arts

44522 MESANGER

☎ 02.40.96.86.87 - [bibliotheque@mairiemesanger.fr](mailto:bibliotheque@mairiemesanger.fr)

☎ [www.mesanger.fr](http://www.mesanger.fr)

